

Perspectives délicates : articles et clientèle nouvelles pour notre camarade, à réaliser sans délai pour profiter des dispositions bienveillantes d'Esnault P.

Malgré les difficultés entrevues, il n'hésita pas, contribuant ainsi à adoucir l'affliction de sa mère et de sa sœur.

Il ne devait pas avoir à le regretter, car, non seulement il remplit à son honneur sa tâche de succession mais donna à son rôle une extension très justifiée qui décida ses chefs à accepter la pérennité de leur représentation, par l'acceptation de ses fils comme successeurs.

Bien préparés et héritiers des qualités de notre ami, leur Maison s'honore de la continuité de son important organisme de vente.

Les fulgurantes ascensions provoquées par l'inflation n'ont jamais entamé la stabilité et la fidélité des engagements avec sa Maison.

La réciproque est justement heureuse.

Doué d'une mémoire exceptionnelle, au courant des publications les plus diverses, souvent arides, il ne cherchait pas ni à étendre le cercle de ses amis, ni à briller. Ses qualités musicales étaient en profondeur. Son penchant à l'entraide social l'avait poussé, depuis longtemps, à s'occuper activement de tout ce qui touche à la mutualité. Et, c'est par hasard que ses plus proches apprenaient les destinations qu'elles lui valurent.

Pour assurer tous les soins de ses occupations, il a été heureusement aidé par une compagne, elle aussi dévouée au bien public.

Sa mort prématurée n'a pas compensé le réconfort de ses enfants et petits enfants.

Qu'ils veuillent bien accepter le souvenir fidèle de tous ceux qui l'ont connu et apprécié l'indéfectible attachement qu'il leur a toujours prouvé.

P. 1889 — DUBOST Joseph

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès de notre camarade Joseph Dubost, décédé à Lyon le 21 février 1943. Ses funérailles ont eu lieu à l'Eglise de la Rédemption. Il était le Président Directeur Général de la Société Anonyme Joseph Dubost, fabrique de Soieries, très écouté et estimé par ses collaborateurs. Notre regretté camarade, à la sortie de l'Ecole fut attaché à la Maison Morton, Commissionnaire en soieries. Après son mariage en 1900 avec M<sup>lle</sup> Fore, il se mit à son compte et fonda la maison de soieries Dubost et Barret.

**DE MORAND Gustave**

**ASSURANCES**

11, Cours de Verdun — LYON

Téléphone : Franklin 49-39

R. C. — A. — 125.180

Il fut emporté en pleine santé à la suite d'une douloureuse intervention chirurgicale laissant une veuve éplorée et 4 fils. Un de ses fils fut tué, au cours de la guerre en 1914.

Nous présentons à sa famille, nos bien sincères et sympathiques condoléances.

P. 1891 — MAGNILLAT Jean

Jean Magnillat à sa sortie de l'Ecole de Commerce, est rentré dans la Fabrique de Soieries fondée en 1844 par son grand père, Jean-Pierre Magnillat.

A cette époque, la maison était dirigée par son père et son oncle François et Henry Magnillat. Malgré la mort de Henry Magnillat, la maison continua sous cette raison sociale jusqu'en 1913, date à laquelle Jean Magnillat devient associé avec son père, François Magnillat, et son frère, Paul Magnillat, sous la raison sociale François Magnillat et Fils.

A la mort de François Magnillat, la maison fût transformée en Société à Responsabilité Limitée, eut comme gérants, Jean et Paul Magnillat. Jean Magnillat a donc été jusqu'à sa mort un des gérants de la société citée plus haut.

De 1929 à 1936, Jean Magnillat fut président du Groupe X (Tissus pour parapluies et ombrelles) au Syndicat des Fabricants de Soieries et de Tissus de Lyon et, à ce titre, participa aux travaux du Comité Syndical.

Depuis Mars 1939, Jean Magnillat, à la suite d'une maladie assez grave, avait dû réduire son activité commerciale, mais si une chute accidentelle n'avait entraîné sa mort, il serait encore un des gérants de notre Société.

P. 1891 — Joannès RAVARIN

En 1905 il fut associé à son beau-père M. Jean-Baptiste Marion dans la maison Marion Aine et C<sup>o</sup>. Lors de la transformation de celle-ci en Société Anonyme en 1929, il en devint Administrateur délégué jusqu'en Décembre 1940, date à laquelle il dut abandonner ce poste pour celui de Directeur administratif par suite de la Loi du 16 Novembre 1940 modifiant le régime des Sociétés anonymes.

Au point de vue social, Joannès Ravarin était Président de la Société de Secours Mutuels de Vernaison depuis le 8 Août 1927. Toujours prêt à rendre service, il était également Président de la Fanfare et de la Chorale de Vernaison depuis le 8 Août 1908.

**MORETEAU FRÈRES**

52, rue de République, LYON (2<sup>e</sup>) — Téléphone : Franklin 12-33

— Tailleurs Civils et Militaires — Haute Couture pour Dames —

GRENOBLE, 8, place Victor Hugo — STRASBOURG, 6, avenue Marseillaise

Conditions spéciales aux Membres de l'Association